

Nouvelles élections au sein de la Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne

Jeudi 14 janvier 2021, en présence de Monsieur Vincent LAGOGUEY, Sous-préfet de Saint-Malo, la Commission Locale de l'Eau (CLE) qui pilote le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne s'est réunie à la salle polyvalente de Roz sur Couesnon pour procéder à de nouvelles élections.



Les dernières élections municipales ont eu un impact sur la composition de la CLE du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne. Un certain nombre d'élus siégeant dans l'assemblée ont perdu leur mandat et de ce fait ont dû être remplacés. L'arrêté préfectoral du 16 décembre 2020 vient donc modifier l'arrêté du 3 mai 2017 fixant initialement la composition de la commission.

Le SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne est un document règlementaire visant à concilier développement économique, aménagement du territoire et gestion durable des ressources en eau en répondant de manière concertée aux différents enjeux du territoire. Le périmètre du SAGE couvre un territoire hydrographique de 451 km² représentant environ 700 km de cours d'eau et canaux.

La CLE est l'instance de concertation et de décision du SAGE. Elle élabore le schéma et assure le suivi de sa mise en œuvre. Elle réunit l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire (collectivités, usagers,

services de l'Etat) autour d'un objectif commun : satisfaire les besoins en eau de tous sans porter atteinte à l'environnement.

La nouvelle assemblée compte désormais **55 membres** répartis selon 3 collèges :

- **31 représentants des élus** : conseillers régionaux et départementaux, représentants des maires et des EPCI, syndicats de production et d'alimentation en eau potable etc.
- **15 représentants des usagers** : chambres consulaires, fédération de pêche, fédération de pêche, comité régional de la conchyliculture, associations environnementales, association des Dignes et Marais de Dol etc.
- **9 représentants de l'Etat et de ses établissements publics** : Préfectures, DREAL, DDTM35, Office Français de la Biodiversité, Agence de l'Eau, IFREMER, etc.

M. Christophe FAMBON conserve son mandat de Président de la CLE. Il en est de même pour M. Jean-Francis RICHEUX, Président du Syndicat des Eaux de Beaufort, à la 1^{ère} vice-présidence de la CLE.

Au cours de cette séance, **3 nouveaux vice-président.e.s** ont été élus à l'unanimité :

- 2^{ème} Vice-président : Gaël LEPORT, Conseiller municipal de St Marcan,
- 3^{ème} Vice-présidente : Christelle BROSELLIER, Maire de Mesnil Roc'h,
- 4^{ème} Vice-présidente : Laurence QUERRIEN, Conseillère municipale de Cancale.



De gauche à droite : Gaël LEPORT (2^{ème} VP), Christelle BROSELLIER (3^{ème} VP), Christophe FAMBON (Président), Laurence QUERRIEN (4^{ème} VP), Jean-Francis RICHEUX (1^{er} VP).

Les président et vice-président.e.s de la CLE assurent aussi la présidence et les vice-présidences du Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol), structure porteuse de la CLE ayant pour rôle d'accompagner l'assemblée techniquement, juridiquement et financièrement dans la mise en œuvre du SAGE.



Contact presse : Karine HAVARD, Chargée de communication et de pédagogie - Tél : 02.57.64.02.55
Plus d'infos sur le SAGE et le SBCDol sur www.sage-dol.fr